

Master Transport, mobilités, réseaux parcours Transport, mobilité

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Transport Mobilités Réseaux

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Libellé inconnu

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

<http://eup.fr/>

Présentation de la formation

Ce parcours a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement territorial et de la mobilité des personnes et des marchandises. Son ambition est de former des professionnels et des chercheurs à une formulation prospective des enjeux actuels de développement soutenable des territoires et des mobilités et à leur traitement, articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques. La transversalité des compétences autour d'un objet transport inscrit dans des contextes territoriaux répond à un besoin opérationnel qui se renforce avec la complexité des systèmes socio-techniques au sein desquels les projets se conçoivent, se décident et se développent.

Co-accréditations

> Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Compétence(s) visée(s)

- Compréhension des modes de (co)-production de la ville, des systèmes de transport, des pratiques de mobilité et de l'action publique;
 - Maîtrise d'outils et instruments utiles dans le domaine des transports et de l'aménagement : traitement quantitatif de base de données, maniement de SIG, modélisation de la demande et de l'offre de transport, dans les méthodes et outils d'évaluation des projets de transports
 - Production un diagnostic territorial, en lien avec la diversité d'acteurs impliqués et sous divers aspects, économiques, sociaux, environnementaux ;
 - formulation de solutions cohérentes aux enjeux impliquant le domaine des transports et de l'aménagement en articulant les différentes échelles territoriales.
- * apprentissage à et par la recherche durant tout le parcours de M2.

Poursuites d'études

La poursuite d'étude la plus classique est la réalisation d'un diplôme de doctorat.

Débouchés professionnels

Le parcours ouvre aux métiers de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Les principaux employeurs des étudiants sont les bureaux d'étude (Setec, Systra, Egis, Arcadis, Transitec, BG Conseil...), les opérateurs de transport (SNCF, RATP, Transdev-Véolia, Kéolis...) les bâtisseurs de la ville et des infrastructures (Vinci, Bouygues, les autorités organisatrices du Transport, les collectivités territoriales (STIF, Régions, départements, intercommunalités, Ville de Paris,...), et les laboratoires de recherche (LVMT, Lab'Urba, LATTs...).

Organisation de la formation

La formation est prévue sur deux années (M1 et M2) mais une entrée directe en M2 est possible pour les étudiants ayant suivi une formation de M1 dans un domaine apparenté à l'urbanisme et aménagement.

Le parcours s'appuie sur un M1 commun permettant d'acquérir un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. En M2, l'offre pédagogique s'articule autour de cours magistraux relevant du tronc commun de connaissances/méthodes à acquérir et d'une option de spécialisation. Quatre options sont proposées, structurée chacune par des enseignements et la réalisation d'un travail en atelier à partir d'une commande privée ou publique. Le 4ème semestre du master est consacré à la réalisation d'un stage de 4 à 6 mois (en entreprise ou laboratoire).

Stage / Alternance

Le parcours intègre un stage obligatoire de 4 à 6 mois dans une entreprise, institution ou dans un laboratoire de recherche pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais est ouverte à des professionnels en exercice et à la formation continue.

Calendrier pédagogique

La formation débute fin septembre. Le S3 dure jusqu'à fin février. Le S4 finit avec la soutenance des mémoires fin Septembre.

Modalités d'admission en formation initiale

Master 1: l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier, une épreuve écrite et un entretien.

Entrée en M2 :

- détention d'un M1 en Aménagement et urbanisme, en sciences sociales, en sciences de l'ingénieur,
- détention d'un M1 d'école d'ingénieurs
- détention d'un diplôme de langue française niveau B2 pour les étrangers

Pour rejoindre ce parcours, outre la fourniture du dossier de candidature correctement rempli, un écrit et un oral sont organisés pour évaluer les aptitudes des candidats à suivre les enseignements.

Admissions 2021-2022, compte tenu des conditions sanitaires :

Pour les candidatures en M1 : les épreuves d'admissibilité écrites et orales sont supprimées. Les admissions se feront uniquement sur examen des dossiers de candidature. Le calendrier de la procédure reste inchangé.

Pour les candidatures en M2 : les épreuves d'admissibilité sont maintenues et seront organisées selon les conditions sanitaires en vigueur. Le calendrier reste inchangé.

Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org

- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Responsables pédagogiques

Responsable de parcours : Massot Marie-Hélène (UPEC) et Le Néchet Florent (UPEM)

Scolarité

Mme Magali de Oliveira
bureau A217, Cité Descartes bâtiment Bienvenüe
14-20 bld Newton Champs sur Marne
77454 Marne la Vallée cedex 2
tél 0171408035
scola-eup@u-pec.fr

